

**CAHIERS DE L'INSTITUT DU PROCHE-ORIENT ANCIEN
DU COLLÈGE DE FRANCE**

- I -

**CENTRE ET PÉRIPHÉRIE
APPROCHES NOUVELLES DES ORIENTALISTES**

Actes du colloque organisé
par l'Institut du Proche-Orient Ancien du Collège de France
la Société Asiatique
et le CNRS (UMR 7192)

les 31 mai et 1^{er} juin 2006
Paris – Collège de France

édités par Jean-Marie DURAND et Antoine JACQUET

Editions Jean Maisonneuve, Paris
2009

**L'IMPLANTATION SÉDENTAIRE DANS LA VALLÉE
DE L'EUPHRATE À L'ÂGE DU BRONZE
UN MODÈLE CENTRE/PÉRIPHÉRIE?
Le cas du royaume de Mari (Syrie) au XVIII^e siècle av. n. è.**

Hervé RECULEAU
Institut für Altorientalistik, Freie Universität Berlin

Le modèle conceptuel du centre et de la (ou des) périphérie(s), emprunté au monde de la géométrie, a connu depuis les années 1950 un succès important dans les sciences humaines et sociales, et singulièrement en géographie, où il a constitué un élément essentiel des analyses de spatialité des sociétés, en liaison avec les notions de centralité et de places centrales développées par W. Christaller¹ et A. Lösch². Son succès épistémologique dans l'analyse des espaces contemporains a, de façon quasi-naturelle, entraîné son emploi par les spécialistes des sociétés anciennes soucieux de rendre compte des interactions entre hommes et espaces, telles que des études de géographie historique permettent de les reconstituer, à partir des traces archéologiques et épigraphiques disponibles. L'importation directe de modèles élaborés pour des sociétés capitalistes, où le marché (Christaller) et l'industrie (Lösch) jouent un rôle prépondérant, ne va néanmoins pas de soi pour des sociétés antiques qui, pour une partie des spécialistes du moins, ne répondent pas, ou pas exclusivement, aux mêmes modalités d'organisation socio-économique³. Cela

¹ CHRISTALLER W., *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Darmstadt, Wiss. Buchgesellschaft, 1968 (1^{re} éd. Iéna, 1933).

² LÖSCH A., *Die räumliche Ordnung der Wirtschaft*, 3^e éd., avec la préface de W. Stolper à l'édition américaine (Yale, 1954), Stuttgart, Fischer, 1962 (1^e éd. Iéna, 1940).

³ Ce n'est pas ici le lieu de reprendre en détail les débats qui traversent la discipline assyriologique au sujet de la définition de l'économie antique de la Mésopotamie (si tant est qu'une telle définition soit pertinente pour l'ensemble des espaces et périodes considérés). On trouvera une présentation des débats dans VAN DE MIEROOP M., *Cuneiform Texts and the Writing of History*, Londres & New-York, Routledge, coll. « Approaching the Ancient World », 1999, p. 108-123, ainsi que dans la contribution de M. Stol à CHARPIN D., EDZARD D. O. et STOL M., *Mesopotamien. Die altbabylonische Zeit*, OBO 160/4, Fribourg et Göttingen, Academic Press et Vandenhoeck & Ruprecht, 2004 (ci-après OBO 160/4), p. 904-908. Pour notre propre analyse de la structure économique du royaume de Mari, cf. RECULEAU H., « Environnement et occupation de l'espace (2) : Les sédentai-

n'interdit pas, bien entendu, que de tels modèles possèdent une réelle valeur heuristique pour nos études ; il convient, toutefois, de la démontrer avant que de l'accepter, et d'en préciser la portée et les éventuelles limites.

Dans la présente étude, nous souhaitons confronter le modèle centre/périphérie, et plus particulièrement les emplois qui en sont faits dans les études portant sur le Proche-Orient antique, avec les données tant archéologiques qu'épigraphiques disponibles pour le royaume euphratéen de Mari au début du deuxième millénaire av. n. è., à l'époque des royaumes amorrites⁴ : ce postulat de méthode appelle plusieurs justifications, à commencer par le choix du modèle lui-même. Comme on le verra dans un premier temps, sa conception varie grandement selon les auteurs et les courants historiographiques, et le « modèle » centre/périphérie doit être entendu ici de façon à la fois assez large et suffisamment précise : assez large, c'est-à-dire que l'on ne retiendra pas ici la notion telle qu'elle s'est développée depuis une trentaine d'années chez les géographes, où le « modèle centre/périphérie » a essentiellement été appliqué à la géographie du développement, et plus particulièrement à l'analyse des déséquilibres structurels du capitalisme mondialisé et de leurs effets inégaux⁵ — thématique étrangère à celle ici développée. Il convient néanmoins, pour garder au modèle sa pertinence heuristique, de ne pas le réduire à un simple constat d'ordre spatial, qui consisterait à simplement distinguer « le milieu » de « ce qu'il y a autour » : le modèle, pour être pertinent, doit renvoyer à des dynamiques sociales et spatiales⁶ dissymétriques, au profit d'un centre en position dominante et aux dépens de périphéries dominées — sans pour autant que lesdites dynamiques soient nécessairement unidirectionnelles (si tant est que cela ait un sens), ni que les situations ne puissent, sur la durée, se modifier, voire se renverser⁷. Le second point de méthode que nous souhaitons mettre en avant est le parti-pris monographique ici adopté : quand l'essentiel des études ici citées cherchent à

res », dans l'article « Tell Hariri/Mari » du *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, sous presse (ci-après *SDB*).

⁴ Pour le cadre historique général de la période, voir en dernier lieu la contribution de D. Charpin à *OBO* 160/4.

⁵ Cf. les ouvrages fondateurs de AMIN S., *Le développement inégal*, Paris, Minit, 1973, et REYNAUD A., *Société, espace et justice*, Paris, PUF, 1981.

⁶ Nous insistons ici sur l'inscription spatiale de telles relations sociales, comme il est d'usage dans les études géographiques, et nous séparons nettement de l'emploi de ces notions, devenu courant en sociologie, pour simplement désigner les systèmes de valeur dominants et les modalités de leur rayonnement, selon les théories développées par SHILS E., *Center and Periphery. Essays in Macrosociology*, Chicago, UCP, 1975 (1^{ère} ed. 1961), part. l'article « Center and periphery », p. 3-16.

⁷ Voir, pour ces questions, l'analyse proposée pour la Chine des VIII^e-V^e s. av. n. è. par REYNAUD A., *Une Géohistoire : la Chine des Printemps et des Automnes*, Paris, Belin, coll. « Géographiques », 2000.

définir des grands axes de lecture pertinents pour l'ensemble de l'histoire mésopotamienne pré-classique, ou à tout le moins pour des épisodes de plusieurs siècles, voire millénaires, nous souhaitons au contraire changer de focale, et nous limiter à l'étude du seul royaume de Mari, pendant la période couverte par les archives retrouvées dans le Palais (soit à peine un demi-siècle⁸). Il ne s'agit pas ici d'une volonté réductrice, consistant à considérer que Mari possède des caractéristiques à nulle autre comparables⁹, mais bien d'un choix de méthode, qui postule qu'il est nécessaire, avant que de proposer des modèles communs à l'ensemble des sites du Proche-Orient (fût-ce sur une période restreinte¹⁰), de saisir dans leurs détails les plus fins les dynamiques à l'œuvre dans telle région particulière, à telle époque : en ce sens, la très riche documentation de Mari et sa concentration sur une courte période offrent un aperçu pour l'heure inégalé sur les relations socio-spatiales qui animaient un royaume de l'époque amorrite, et obligent par bien des aspects à rectifier des modélisations qui, à force d'être générales, se révèlent fausses dès lors qu'on les confronte aux données historiques, telles qu'elles se laissent reconstruire pour un temps et un lieu donnés.

Afin de mieux vérifier la pertinence du modèle, nous offrons ici tout d'abord un rapide aperçu de ses emplois dans la bibliographie, avant de les confronter aux modalités de l'implantation socio-spatiale dans la région au temps des rois de Mari, puis aux relations entre le Palais royal et les populations du royaume.

1. LES EMPLOIS DU MODÈLE CENTRE/PÉRIPHÉRIE(S) DANS LES ANALYSES PORTANT SUR LES SOCIÉTÉS ANTIQUES DU PROCHE-ORIENT

Si l'on considère les études portant sur l'histoire du Proche-Orient ancien, on s'aperçoit que le modèle théorique du centre et de la périphérie (ou des périphéries) y est d'emploi courant, même s'il n'est pas toujours clairement

⁸ Pour l'histoire politique du royaume, voir en dernier lieu CHARPIN D. et ZIEGLER N., *FM V* = CHARPIN D. et ZIEGLER N., *Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite. Essai d'histoire politique, Florilegium Marianum V, Mémoires de N.A.B.U.* 6, Paris, SEPOA, 2003.

⁹ En ce sens, les critiques de M. Liverani contre l'absence de conceptualisation qu'il remarque dans les études récentes ont été entendues, si la méthode ici employée est radicalement opposée à celle qu'il préconise ; cf. LIVERANI M., « Ancient Near Eastern Cities and Modern Ideologies », dans WILHELM G. (éd.), *Die orientalische Stadt : Kontinuität, Wandel, Bruch*, Colloquium der Deutschen Orient-Gesellschaft 1, Saarbrück, SDV, 1997 (ci-après *CDOG* 1), p. 85-107, part. p. 105 sqq.

¹⁰ Voir néanmoins, pour l'époque qui nous intéresse, les remarques d'ordre plus général proposées aux chapitres 4 à 6 de la contribution de M. Stol à *OBO* 160/4.

explicité : une de ses variantes majeures, à l'échelle de l'espace proche-oriental tout entier, consiste à opposer un centre « mésopotamien », entendu au sens strict des vieux pays de Sumer et d'Akkad (auxquels s'ajoutent parfois l'Assyrie)¹¹ et des périphéries multiples, allant de la Méditerranée à l'Iran. Malgré sa prégnance encore forte dans les études, il est désormais clair que ce modèle simplificateur ne peut rendre compte de l'ensemble des espaces et périodes couverts par la discipline assyriologique et que des analyses prenant en compte les spécificités historiques des différentes époques doivent désormais être menées : si le modèle centre/périphérie, considéré à l'échelle régionale du Proche-Orient, a une valeur heuristique indubitable à certaines époques comme par exemple dans la 2^e moitié du IV^e millénaire av. n. è.¹², il n'en va pas de même pour l'ensemble des plus de trois millénaires couverts par la documentation cunéiforme, et son manque de pertinence a été justement souligné pour le début du II^e millénaire av. n. è., à l'époque amorrite¹³, situation que l'on pourrait étendre à l'époque précédente, au temps des archives d'Ébla¹⁴.

Un second niveau d'analyse, qui est l'objet de la présente étude, fait jouer le modèle centre/périphérie non plus au niveau régional, mais à l'échelle de l'organisation interne des royaumes et plus particulièrement des relations entretenues par une ville en position centrale (la capitale) avec un arrière-pays majoritairement rural, en situation périphérique, et, au-delà, avec des espaces à vocation pastorale, domaine des nomades qui ne seraient même plus, à proprement parler, des périphéries, mais de véritables marges, du point de vue des populations urbaines et villageoises du moins¹⁵. Il existe, dans les faits, diverses approches de ces relations, marquées par l'inscription des spécialistes dans différentes traditions historiographiques¹⁶, mais qui ont

¹¹ Voir, par exemple, le modèle de la « Ville Mésopotamienne », c'est-à-dire babylonienne, distinct des formes « périphériques » présentes en Anatolie, Syrie-Palestine, et même Égypte, tel que le définit VAN DE MIEROOP M., *The Ancient Mesopotamian City*, Oxford, O.U.P., 1997, part. aux p. 249 sqq.

¹² ALGAZE G. « The Sumerian Takeoff », *Structure and Dynamics: eJournal of Anthropological and Related Sciences*, 111, art. 2.

¹³ Voir en particulier DURAND J.-M., « Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite », dans CHARPIN D. et JOANNÈS F. (éds.), *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien, Actes de la XXXVIII^e Rencontre Assyriologique Internationale*, Paris, ERC, 1992, p. 97-128, ainsi que CHARPIN D., « Mari entre l'est et l'ouest : politique, culture, religion », *Akkadica* 78, 1992, p. 1-10.

¹⁴ Voir la remarque de CHARPIN D., *loc. cit.*, p. 1, ainsi que la contribution de G. Chambon au présent volume.

¹⁵ Voir ainsi les remarques de VAN DE MIEROOP M., *The Ancient Mesopotamian City*, p. 1-2.

¹⁶ Nous ne présentons ici que les positions soutenues dans des travaux récents, mais on trouvera dans deux articles de M. Liverani une présentation des différentes écoles de pensée qui ont traversé ou traversent encore le champ des

toutes en commun de mettre en avant le rôle fondamental de la dynamique centre/périphérie(s) dans la structuration spatiale des économies et des sociétés du Proche-Orient ancien.

1.1. Le « mode de production asiatique » et l'opposition ville/campagnes

Un premier grand paradigme, d'inspiration marxiste, a été développé dans les années 1960-1970, se fondant prioritairement sur les données des documents cunéiformes : il s'agit des analyses élaborées à partir du « mode de production asiatique » (MPA)¹⁷, modèle qui, s'il est souvent rejeté ou ignoré des chercheurs contemporains, pour des raisons souvent plus idéologiques que scientifiques¹⁸, n'en influence pas moins une grande partie des études actuelles, dans la mesure où c'est dans ce cadre problématique qu'on a été élaborées les plus importantes études portant sur les relations villes/campagne¹⁹ au 2^e millénaire av. n. è., particulièrement en Syrie²⁰, mais aussi à Nuzi²¹, — lesdites relations devant être pensées pour l'époque des

études sur le Proche-Orient ancien (même si leur reconnaissance n'est pas toujours explicitée), l'une concernant l'analyse des villes (LIVERANI M., « Ancient Near Eastern Cities and Modern Ideologies », *CDOG* 1, p. 85-107), l'autre portant plus précisément sur le rôle des villages (LIVERANI M., « The Role of the Village in Shaping the Ancient Near Eastern Rural Landscape », dans MILANO L., DE MARTINO S., FALES F. M. et LANFRANCHI G. B. (éd.), *Landscapes, Territories, Frontiers and Horizons in the Ancient Near East*, *CRAI* 44, t. 1, Padoue, 2000, [ci-après *CRAI* 44] p. 37-47).

¹⁷ Cf. les études réunies par le Centre d'Études et de Recherches Marxistes, *Sur le « mode de production asiatique »*, Paris, Éditions Sociales, 1969, et pour le Proche-Orient ancien ZACCAGNINI C., « Asiatic mode of production and Ancient Near East : Notes towards a discussion », dans ZACCAGNINI C. (éd.), *Production and Consumption in the Ancient Near East*, Budapest, 1989, p. 1-126.

¹⁸ Voir la mise au point historiographique de LIVERANI M., *CRAI* 44, p. 41-43.

¹⁹ Voir en particulier l'étude générale de DIAKONOFF I. M., « The Rural Community in the Ancient Near East », *JESHO* 18, 1975, p. 121-133.

²⁰ LIVERANI M., « Communautés de village et Palais royal dans la Syrie du II^e millénaire », *JESHO* 18, 1975, p. 146-164 ; *idem*, « Ville et campagne dans le royaume d'Ugarit. Essai d'analyse économique », dans DANDAMAYEV M. A. *et al.* (éds.), *Societies and Languages of the Ancient Near East : Studies in Honour of I. M. Diakonoff*, Warminster, Haris & Phillips, 1982, p. 249-258 ; *idem*, « Communautés rurales dans la Syrie du II^e millénaire a.C. », dans *Les communautés rurales — Rural Communities II : Antiquité — Antiquity*, *Recueils de la Société Jean Bodin pour l'Histoire comparative des Institutions* 41, Paris, Dessain et Tolra, 1983, p. 147-185 ; HELTZER M., *The Rural Community in Ancient Ugarit*, Wiesbaden, Reichert, 1976.

²¹ YANKOVSKA N., « Extended Family Commune and Civil Self-Government », dans Diakonoff I. M. (éd.), *Ancient Mesopotamia, Socio-economic History. A Collection of Studies by Soviet Scholars*, Moscou, Nauka, 1973, p. 235-242.

grands empires selon un autre paradigme (de type « esclavagiste », selon la terminologie marxiste)²².

La caractéristique essentielle de ce paradigme, dans la perspective qui nous intéresse ici, est la conception de sociétés à deux niveaux, avec un secteur institutionnel (le Palais, en l'absence de temples influents dans la Syrie de l'âge du Bronze), essentiellement localisé en ville, et un secteur de communautés villageoises disséminées dans l'arrière-pays rural²³, en partie autonomes quant à leur survie économique et à leur organisation politique interne, mais placées dans la dépendance du Palais qui en accapare les surplus (sous forme d'impôt) et, surtout, en intègre la main d'œuvre dans le cadre du travail forcé (corvées) et du service militaire obligatoire. Le modèle ici présenté est clairement organisé selon la logique du centre et de la périphérie, à la fois sur le plan socio-économique (secteur institutionnel dominant, secteur communal/privé dominé) et géographique (avec l'opposition ville/campagne²⁴).

1.2. Les paradigmes issus de la Nouvelle Géographie et des analyses de la Complexité

Les années 1960-1970 ont vu, parallèlement au paradigme du MPA, se développer un second grand axe de recherches, ignorant en grande partie les développements sus-cités²⁵ et s'inscrivant à la suite des considérations de la Nouvelle Géographie, particulièrement influentes dans les études archéologiques²⁶. Ce courant, qui accompagne la multiplication des prospections régionales dans diverses régions du Proche-Orient ancien²⁷, se traduit en

²² Voir l'analyse proposée en appendice à l'étude de C. Zaccagnini citée ci-dessus (n. 17), p. 56-98.

²³ Voir les remarques très explicites de LIVERANI M., *JESHO* 18, p. 148.

²⁴ Il est notable que le schéma des relations ville/campagne adopté par ces historiens diffère de celui initialement proposé par Marx dans les *Formen* comme caractéristique du MPA (MARX K. & ENGELS F., *Werke*, Bd. 42, Berlin (DDR), Dietz, 1983) : l'idée d'une indifférenciation fondamentale entre les mondes urbains et ruraux est ainsi explicitement rejetée, tant par C. Zaccagnini (*loc. cit.*, p. 52-53) que par M. Liverani (*CDOG* 1, p. 96 et n. 38), et le schéma explicatif des relations ville/campagne retenu est, fondamentalement, celui de la prédation, exposé initialement pour l'Antiquité dans *L'Idéologie Allemande* (MARX K. & ENGELS F., *Werke*, Bd. 3, Berlin (DDR), Dietz, 1969 p. 22-23) et *Le Capital* (MARX K. & ENGELS F., *Werke*, Bd. 23, *Das Kapital*, Bd. I, Berlin (DDR), Dietz, 1968 p. 373).

²⁵ Voir à ce sujet les remarques de LIVERANI M., *CRRAI* 44.

²⁶ Cf. LIVERANI M., *CRRAI* 44, p. 43-45, ainsi que *idem*, *CDOG* 1, p. 104-107.

²⁷ Les enquêtes de R. McC. Adams marquent un tournant essentiel de ce renouveau historiographique. Cf. en particulier ADAMS R. McC., *Land Behind Baghdad: A History of Settlement on the Diyala Plains*, Chicago, University of Chicago Press, 1965 ; *idem*, *Heartlands of Cities, Surveys of Ancient Settlement and Land Use on the Central Flood Plain of the Euphrates*, Chicago, University

premier lieu par l'importation des concepts de places centrales et de loi rang/taille pour définir des hiérarchies de sites définies principalement en fonction de leur superficie.

Dans de tels systèmes, le modèle centre/périphérie joue à nouveau un rôle important, dans la mesure où les hiérarchies ainsi définies aboutissent par définition à l'identification de centres majeurs (les grands sites), relayés par des centres intermédiaires (les sites de taille moyenne), et reposant sur une base de petits sites villageois. Cette méthode offre des résultats indéniables, soit pour des études générales sur la longue durée, soit au contraire pour offrir une vision ponctuelle de l'implantation des sites à une époque donnée, mais elle a fait l'objet de critiques, en particulier du fait que la loi rang/taille n'offre qu'un indice très vague de la nature des relations entre le « centre » et les sites qui lui seraient subordonnés, qui peuvent connaître des fonctions relativement nombreuses²⁸ et, selon les axes de recherche les plus récents, des degrés de « complexité » divers²⁹.

Les études centrées sur la question de la complexité tendent ainsi à mettre en avant la multiplicité des fonctions attestées dès les niveaux les plus bas des hiérarchies de sites, et la variabilité des relations qui unissent les différents niveaux : une approche théorique oppose ainsi des « États segmentaires » (*Segmentary States*), dans lesquels les centres n'ont qu'une capacité limitée à contrôler des périphéries villageoises capables de vivre en (quasi)-autarcie (le gradient géographique tenant ainsi lieu, dans le même mouvement, d'échelle de contrôle), et des « États unitaires » (*Unitary States*), plus complexes, dans lesquels le centre, fort d'une capacité de coercition et d'un degré d'intégration socio-économique plus grands, peut imposer sa marque sur l'ensemble des sites de son arrière-pays, entraînant un plus grand degré de spécialisation des villages alentour³⁰. Dans la région qui nous intéresse, le passage d'un État à l'autre serait repérable, au III^e millénaire, dans la région

of Chicago Press, 1981 ; ADAMS R. McC. et NISSEN H., *The Uruk Countryside*, Chicago, University of Chicago Press, 1972

²⁸ Voir par exemple les remarques de VAN DRIEL G., « On villages », dans VAN SOLDT W. H *et al.* (éds), *Veenhof Anniversary Volume. Studies Presented to Klaas R. Veenhof on the Occasion of his Sixty-fifth Birthday*, Istanbul, NINO, 2001, p. 103-118.

²⁹ Tel est le sens des contributions présentées lors d'un colloque réuni à Atlanta en 1989, et réunies en SCHWARTZ G. M. et FALCONER S. E. (éd.), *Archaeological Views from the Countryside: Village Communities in Early Complex Societies*, Washington D.C, Smithsonian Institution Press, 1994 (ci-après *Archaeological Views from the Countryside*) ; voir en particulier la présentation de SCHWARTZ G. M. et FALCONER S. E., « Rural Approaches to Social Complexity », p. 1-9.

³⁰ STEIN G., « Segmentary States and Organizational Variation in Early Complex Societies: A Rural Perspective », *Archaeological Views from the Countryside*, p. 10-18.

de Tell Leilan³¹ et sur le Moyen-Habur, vu comme une région spécialisée de production de grain à destination de Mari³². Sans entrer dans le détail de ces développements³³, on voit qu'ici encore le modèle centre/ périphérie joue une fonction heuristique essentielle, puisque c'est précisément le degré du dynamisme inégal entre les deux pôles qui permet de définir les systèmes sociaux.

Un dernier paradigme, qui doit beaucoup à l'École de Chicago, doit être ici mentionné, en raison surtout de sa popularité hors du milieu des spécialistes du Proche-Orient ancien : il s'agit du modèle de la « Ville Orientale » défini par E. Wirth³⁴, qui serait commun à l'Orient pré-classique et musulman, par opposition aux « villes occidentales »³⁵. Ce modèle, qui pose la ville comme « centre », dans la lignée directe de la théorie des lieux centraux³⁶, n'a cependant eu qu'un écho limité chez les spécialistes du Proche-Orient ancien³⁷, et peut être ici négligé.

1.3. La « Ville mésopotamienne » et la « Maison du Père » : le renouveau des paradigmes weberiens

Un troisième grand courant de pensée, inspiré par les travaux de M. Weber, a récemment proposé de nouveaux paradigmes, dans lesquels le

³¹ *Idem*, p. 12-16.

³² SCHWARTZ G. M., *Archaeological Views from the Countryside*, p. 19-36. Voir encore FORTIN M., « Urbanisation et "redistribution" de surplus agricoles en Mésopotamie septentrionale (3000-2500 av. J.-C.) », dans AUFRECHT W. E., MIRAUX N. A. et GAULEY S. W. (éd.), *Urbanism in Antiquity. From Mesopotamia to Crete*, Sheffield, Sheffield Academic Press, 1997, p. 50-81.

³³ La dernière théorie, en particulier, est loin de faire l'unanimité parmi les spécialistes : il se pourrait que les silos du Moyen-Habur aient été en réalité destinés à des populations nomades, ce qui modifierait radicalement la perspective. Cf. LYONNET B. (éd.), *Prospection archéologique du Haut-Khabur occidental (Syrie du NE)*, vol. I., BAH 155, Beyrouth, IFAPO, 2000, p. 18.

³⁴ Ces thèses ont fait l'objet de nombreuses publications depuis maintenant quarante ans, et nous ne renvoyons ici qu'à sa récente synthèse, où l'on trouvera la bibliographie antérieure : WIRTH E., *Die orientalische Stadt im islamischen Vorderasien und Nordafrika*, 2 vol., Mainz, Ph. von Zabern, 2000.

³⁵ Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre la critique du modèle, pour laquelle on consultera avec profit l'article de RAYMOND A., « Ville musulmane, ville arabe : mythes orientalistes et recherches récentes », dans BIGET J.-L. et HERVÉ J.-Cl. (éds.), *Panoramas urbains. Situation de l'Histoire des villes*, Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 1995, p. 309-336.

³⁶ WIRTH E., *op. cit.*, p. 59-63.

³⁷ En témoignent, en dépit de leur titre, les Actes d'un colloque organisé en 1996 par la Deutsche Orient-Gesellschaft, et publiés en 1997 : WILHELM G. (éd.), *Die orientalische Stadt: Kontinuität, Wandel, Bruch, CDOG 1*, Saarbrück, SDV, 1997. Hormis la contribution d'E. Wirth lui-même (WIRTH E., « Kontinuität und Wandel der Orientalischen Stadt », p. 1-44), les autres articles de ce volume évitent d'employer le concept, quand ils ne le critiquent pas ouvertement (voir en particulier la contribution de M. Liverani déjà citée, part. p. 98, ainsi que celle de PFÄLZNER P., « Die Erklärungen städtischen Wandels », p. 73-84, part. p. 73-75).

modèle centre/périphérie joue, de nouveau, un rôle central, quoique de façon contradictoire suivant les emprunts faits à la pensée du sociologue allemand. Nous ne mentionnons que pour mémoire l'héritage polanyien, qui en considérant le roi comme propriétaire de l'ensemble des terres et des moyens de production, fondait un modèle extrême, avec un Palais redistributeur en position centrale par rapport à une société entièrement dépendante³⁸, qui n'est plus guère admis que de façon très marginale par les spécialistes du Proche-Orient ancien³⁹.

Un premier paradigme proprement weberien a en revanche connu un renouveau récent à travers la synthèse proposée par M. van de Mieroop sur la « Ville mésopotamienne », vue comme une simple variante de la « Ville antique » de M. Weber⁴⁰ ; pour cet auteur, l'organisation des villes mésopotamiennes répond à un idéal-type valide pour l'ensemble de l'histoire du Proche-Orient pré-classique (à partir, naturellement, de la révolution urbaine du IV^e millénaire) qui ne serait pas fondamentalement distinct de celui des « villes antiques » de Grèce et de Rome (contrairement à ce qu'affirme Weber). Ces villes, qui s'opposeraient en cela aux villes médiévales puis modernes, seraient avant tout caractérisées par leur fonction de consommation (et non de production)⁴¹. Le modèle centre/périphérie se trouve naturellement au cœur d'un tel schéma, dans la mesure où la ville (centrale) doit son trait caractéristique (la consommation) à l'accaparement des surplus en provenance des campagnes, qui forment un premier cercle de périphéries, sous domination directe, tandis qu'un second cercle de périphéries plus lointaines, ou pour mieux dire de marges, serait représenté par les steppes où paissent les troupeaux des nomades, qui n'interagiraient que de façon sporadique avec les espaces des sédentaires, pour des échanges de biens (céréales contre produits de l'élevage) ou à l'occasion de contacts plus musclés (razzia ou invasions). Cette forte opposition entre centres et périphéries trouverait son expression dans le système de valeurs propres aux gens des villes, dont témoignerait l'ensemble de la littérature notée en cunéiforme⁴².

³⁸ Ce schéma n'est cependant que partiellement tributaire du modèle centre / périphérie, dans la mesure où, la « périphérie » étant partout ailleurs que dans la personne du roi, elle n'a plus de réelle pertinence sociale, et encore moins d'inscription spatiale.

³⁹ Cf. STOL M., *OBO* 160/4, p. 904-908.

⁴⁰ VAN DE MIEROOP M., *The Ancient Mesopotamian City*, part. aux p. 254-262.

⁴¹ VAN DE MIEROOP M., *The Ancient Mesopotamian City*, p. 254-255. Il est à noter qu'à l'opposé de nombreux spécialistes des époques plus récentes (et en particulier d'E. Wirth), M. van de Mieroop réfute (à raison) la distinction entre villes proche-orientales et classiques fondées sur la prétendue absence de structures politiques communes dans les premières (*ibid.*, p. 256).

⁴² *Idem*, p. 42-62.

Un second paradigme weberien, très différent du précédent, a récemment été proposé par J. D. Schloen, qui propose de caractériser les sociétés du Proche-Orient ancien avant le 1^{er} millénaire av. n. è. comme répondant à l'idéal-type weberien de la « Maisonnée patrimoniale » (*patrimonial household*), l'ensemble de la société étant formé par une pyramide de maisonnées à laquelle nul n'échappe, et au sommet de laquelle se trouvait le roi⁴³. Le trait principal de ce modèle, dans la problématique qui nous intéresse ici, est le manque de pertinence de la distinction entre des secteurs « publics » et « privés », et l'absence de « différence structurelle fondamentale » entre les éléments « urbains » et « ruraux » de la société, dans la mesure où « l'autorité politique et la dépendance économique sont partout organisées selon le modèle de la maisonnée, en sorte que l'ordre social en son entier est intégré verticalement à l'aide de relations dyadiques qui lient les élites dirigeantes du “centre” socioculturel à leurs subordonnés de la “périphérie”⁴⁴ ». Ce mode d'organisation, qui est celui selon lequel les anciens habitants de la région eux-même définissaient leur ordre social (« la maison du Père comme symbole ») doit servir, pour J. D. Schloen, de modèle analytique au savant moderne, qui ne peut pas (et n'a pas à) rechercher de « structure sociale » autre que celle décrite par les auteurs des textes antiques⁴⁵.

Il apparaît donc que le modèle centre/périphérie jouit, parmi les spécialistes du Proche-Orient ancien, d'un large succès, que l'on peut attribuer à sa force heuristique mais aussi, comme en témoignent les nombreuses variantes recensées ci-dessus, au flou conceptuel qui l'entoure, lui permettant d'être intégré à des théories parfois antithétiques. Nous voudrions à présent confronter le(s) modèle(s) aux données mariotes, telles que les textes et l'archéologie permettent de les reconstruire, afin d'en préciser la portée et les limites. Comme indiqué en introduction, nous prenons du modèle une conception avant tout géographique, dans laquelle les notions de centres et périphéries sont perçues comme inscrites dans l'espace, même si elles font naturellement

⁴³ SCHLOEN J. D., *The House of the Father as Fact and Symbol. Patrimonialism in Ugarit and the Ancient Near East. Studies in the Archeology and History of the Levant 2*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2001. Il n'est pas possible de discuter dans le cadre du présent article l'ensemble des thèses de ce très riche ouvrage, en particulier les présupposés idéologiques, théoriques et méthodiques qui le fondent. Nous ne prenons donc ici en compte que les points qui intéressent directement le modèle centre/périphérie ; pour une présentation générale doublée de remarques critiques, cf. le compte-rendu de D. Fleming dans *BASOR* 328, 2002, p. 73-80.

⁴⁴ SCHLOEN J. D., *op. cit.*, p. 51 (traduction de l'anglais par nos soins). Noter que l'auteur entend, dans la lignée d'E. Shils, les notions de « centre » et de « périphérie » hors de leur inscription spatiale, même s'il considère qu'au Proche-Orient ancien les deux notions correspondent la plupart du temps (*ibid.*, n. 6).

⁴⁵ *Idem*, p. 46.

intervenir d'autres éléments sociaux, économiques et politiques. Une première pierre de touche peut être proposée dans l'étude de l'inscription spatiale des différents groupes sociaux, qu'ils soient « urbains », « ruraux » ou « nomades ».

2. UNE ORGANISATION EN ILÔTS DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ

2.1. *La double nature du royaume de Mari*

Une première utilisation du modèle centre/périphérie, encore trop souvent présente dans les études, doit dès à présent être clairement rejetée : il s'agit de la vision « en cercles concentriques », selon laquelle les sociétés proche-orientales anciennes auraient été formées de groupes sociaux différents, dont l'organisation spatiale traduirait les différences socio-économiques (les populations urbaines au centre, les masses villageoises alentour et les marges nomades sur la périphérie extérieure). Il faut ici clairement distinguer entre deux notions, celles de tribalité et de nomadisme, encore trop fréquemment confondues dans les études⁴⁶. Si la première désigne un mode d'organisation sociale (les groupes humains se répartissent entre les différentes tribus ayant chacune leur ancêtre mythique propre), la seconde définit un mode de mise en valeur particulier des ressources naturelles, fondé sur l'élevage transhumant. Si elles sont souvent liées, ces deux notions ne sont pas pour autant synonymes, et les mêmes groupes humains se retrouvent en réalité dans chacun des espaces ainsi mis en valeur. Le royaume de Mari est ainsi formé d'une seule et même population, que l'on peut de manière générale définir comme « bédouine », c'est-à-dire organisée selon le modèle tribal originellement en vigueur chez les populations nomades qui se sont installées dans la région au tournant des III^e et II^e millénaires et, surtout, qui y ont pris le pouvoir, imposant aux populations locales soumises leur organisation sociale. Au temps des archives de Mari, les véritables distinctions entre les différents

⁴⁶ Les travaux pionniers de KUPPER J.-R., *Les Nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*, Paris, « Les Belles Lettres », 1957, sont sur ce point largement dépassés. Voir déjà les commentaires de ROWTON M., « Urban Autonomy in a Nomadic Environment », *JNES* 32, 1973, p. 201-215, qui grâce aux concepts de « société dimorphique » et de « nomadisme enclos » a permis de mieux saisir l'interaction économique entre les différentes composantes des populations proche-orientales du temps. Leur profonde unité sociale et culturelle doit néanmoins désormais être aussi prise en compte : cf. en particulier DURAND J.-M., *Documents épistolaires du palais de Mari*, tome 2, *LAPO* 17, Paris, Cerf, 1998., p. 417-511 et *idem*, « Peuplement et sociétés à l'époque amorrite : (1) les clans bensim'alites », dans NICOLLE C. (éd.), *Nomades et sédentaires dans le Proche-Orient ancien*, *CRRAI* 46, *Amurru* 3, Paris, ERC, 2004, p. 111-197.

groupes de populations paraissent avoir été, au sein du système bédouin, les divisions entre les différentes tribus et sous-tribus qui divisaient de la même manière nomades et sédentaires : si l'on peut facilement discerner les différents groupes nomades en fonction de leurs appartenances tribales et des pratiques spécifiques qui y sont liées, en terme de parcours de transhumance, d'organisation, etc., il ne faut pas perdre de vue qu'il en va exactement de même en ce qui concerne les groupes sédentarisés : ainsi, les textes montrent explicitement que tel village ou telle ville est benjaminite ou bensim'alite, et au sein même des deux grandes divisions tribales, de quel clan particulier ils ressortissent⁴⁷.

Le modèle centre/périphérie couramment utilisé pour distinguer les différents groupes humains présents au Proche-Orient apparaît ainsi n'avoir que peu de pertinence, ce que confirme l'analyse des constructions politiques qui y étaient liées, qui ne peuvent se réduire à la notion, pour nous évidente, de « zone de souveraineté » : la titulature des rois Yahdun-Lîm et Zimrî-Lîm les présente ainsi à la fois comme des rois territoriaux et comme des chefs bédouins, puisqu'ils sont dits « rois de Mari et du pays des Bédouins ». Cela signifie que leur autorité s'étendait aussi bien sur les sédentaires que sur les nomades : les premiers, qui peuplaient le royaume des Bords-de-l'Euphrate, habitaient « le royaume territorial », la *namlâkâtum*, vivaient toute l'année dans les villes et villages et se consacraient pour l'essentiel à l'agriculture irriguée, une part minoritaire étant impliquée dans les activités secondaires liées au monde du Palais (administrateurs, artisans, femmes du harem, etc.). Les seconds, pour leur part, parcouraient la steppe avec leurs troupeaux à la recherche des meilleures pâtures (le *nawûm*)⁴⁸. Dans une telle conception politique, le « royaume » n'est pas un espace clos sur lui-même, mais un groupe humain (dont une partie est mouvante) et les espaces (terrains de pâture et terres cultivées) qui lui reviennent. Surtout, l'analyse des systèmes de valeur qui prévalent au sein des élites du temps témoigne que les deux types d'espaces ne sauraient se concevoir exclusivement l'un de l'autre⁴⁹. Ainsi, un homme de bien (et a fortiori un monarque) se doit d'avoir un « chez-lui », c'est-à-dire un (ou plusieurs) endroits fixes où il peut à tout moment revenir (en particulier pour enterrer ses morts et pratiquer les cultes

⁴⁷ MILLET ALBÀ A., « La localisation des terroirs benjaminites du royaume de Mari », *Amurru* 3, 2004, p. 225-234.

⁴⁸ Il faut noter que ce mode d'organisation politique ne doit pas, en lui-même, être perçu comme « périphérique » (au sens macro-géographique du terme), dans la mesure où il se retrouve, pour cette époque, dans l'ensemble de la Haute-Mésopotamie, de l'Euphrate à la Diyala.

Cf. en dernier lieu DURAND J.-M., *Amurru* 3 et CHARPIN D., *OBO* 160/4, p. 137.

⁴⁹ Voir pour ces questions DURAND J.-M., « Assyriologie », *Annuaire du Collège de France* 2003/2004, p. 917-859.

funéraires) ; celui qui n'a pas de « chez-lui », parce qu'il en a été chassé pour une raison ou une autre, est un exilé, un « errant » sans attache, qui se doit de reconquérir sa maison (ou son trône), comme le fit Zimrî-Lîm avec le royaume de Mari. Il est cependant faux de croire que cette nécessaire attache au sol implique une valorisation de la « vie urbaine » comme supérieure à toute autre : si l'on trouve bien des descriptions péjoratives du nomade dans la littérature sumérienne, et si le topos en traverse l'histoire mésopotamienne⁵⁰, elle est loin d'être exclusive d'autres discours qui, à l'inverse, valorisent le mode de vie viril du guerrier nomade et n'affichent que mépris pour la mollesse de la vie urbaine. De tels discours sont, à l'époque amorrite, largement diffusés (et sans doute dominants) au sein des élites, et on les trouve exprimés non seulement dans une lettre d'un chef nomade retrouvée à Mari, mais encore dans des compositions littéraires en provenance de Mésopotamie même, comme l'*Épopée d'Erra*⁵¹ : ici, les hiérarchies de valeur entre le prétendu centre et sa « périphérie » apparaissent inversés, rendant le modèle encore une fois difficilement acceptable.

2.2. Le « royaume territorial », un espace discontinu

La portée du modèle doit encore être nuancée lorsque l'on s'attache à étudier le seul « royaume territorial », c'est-à-dire l'espace mis en valeur à l'aide de l'agriculture sédentaire : si l'on étudie les termes antiques, on s'aperçoit qu'il n'existe aucun vocable susceptible de rendre nos concepts de « campagne » ou de « zone d'agriculture sédentaire »⁵², et qu'au contraire on assiste à une démultiplication des termes, qui recoupe celle des espaces perçus et vécus. Dans la définition de ce qui pour nous est un unique royaume, il convient en effet de distinguer nettement entre la zone de contrôle politique, c'est-à-dire l'ensemble des territoires soumis à l'autorité directe du roi de Mari, et la région où existe un véritable peuplement sédentaire, relativement dense, avec quelques villes et de nombreux villages, qui n'en forme qu'une petite partie. Si le « royaume territorial » s'étendait, sur l'Euphrate, de la région de Deir-ez Zôr (où se trouvait la Forteresse de Yahdun-Lîm) à la frontière syro-irakienne, et sur le Bas-Habur, depuis l'embouchure de la rivière avec le fleuve jusqu'à la région de Qaṭṭunân (à un peu plus de 90 km en amont), une partie importante en était dépourvue d'habitations sédentaires, et la rive gauche de l'Euphrate en amont de l'embouchure du Habur ou la basse vallée de celui-ci jusqu'au voisinage même de Qaṭṭunân étaient des

⁵⁰ Voir les exemples réunis par VAN DE MIEROOP M., *The Ancient Mesopotamian City*, p. 43-46.

⁵¹ MARELLO P., « Vie nomade », *FM* [I], Paris, SEPOA, 1992, p. 115-125 ; DURAND J.-M., *LAPO* 18, p. 150-151.

⁵² Cf. RECULEAU H., *SDB*, chap. 7.4.1.

zones sauvages, susceptibles de servir de pâtures aux troupeaux. De plus, certaines de ces zones sédentaires étaient en réalité de peuplement récent, comme la région de la Forteresse de Yahdun-Lîm, mise en valeur de façon volontariste sous le règne de ce roi (*ca.* 1810-*ca.* 1794), ou celle de Qaṭṭunân, où son descendant Zimrî-Lîm (1775-1762) tenta, non sans difficultés, d'accroître les superficies cultivées par son Palais⁵³.

Le « cœur » du royaume, du point de vue de la mise en valeur agricole et de l'implantation sédentaire, était ainsi constitué des seuls districts de Mari, Terqa et Saggarâtum, auxquels s'ajoutaient des régions nouvellement mises en culture, mais pas nécessairement contiguës. Même ce qui se présente à première vue comme un « centre » densément occupé était en réalité formé d'espaces discontinus, marqués par les terroirs agricoles répartis le long des canaux d'irrigation, tandis qu'une partie importante du fond de vallée était occupée par la forêt-galerie originelle, encore largement présente à l'âge du Bronze. Aux abords même du fleuve, et donc des villes et des bourgs implantés à proximité, un milieu amphibie annuellement submergé par la crue et où florissait une végétation dense de roseaux était si peu contrôlé par les autorités qu'il servait d'abri aux fugitifs, en dépit de la faune sauvage parfois dangereuse qu'on y trouvait (en particulier lorsque les lions descendaient s'abreuver au fleuve) ; on cherchait néanmoins à y gagner temporairement à l'agriculture certaines terres humides pour pallier l'insuffisance des récoltes, où à y récolter diverses matières premières, comme les roseaux⁵⁴. L'image qui se présente combine ainsi une organisation pour laquelle le modèle centre/périphérie trouve une réelle pertinence (avec un centre restreint sédentarisé et des marges plus sauvages où les nomades avaient la prééminence, liés par une dynamique d'expansion du centre vers la périphérie sous la forme de défrichements), mais présente aussi certaines limites, dans la mesure où des espaces « périphériques » se trouvent voisiner immédiatement les espaces les plus « centraux » — à commencer par la capitale, aux portes de laquelle il n'était pas rare de croiser des lions affamés.

2.3. Des territoires aux usages partagés

Ce modèle doit encore être nuancé par la prise en compte d'éléments dynamiques qui relèvent de l'interpénétration des espaces des nomades et de ceux des sédentaires au fil des saisons, les troupeaux venant pendant la saison sèche, quand la pâture manque dans la steppe, se nourrir des chaumes des

⁵³ *Idem.*

⁵⁴ Pour toutes ces questions, voir RECULEAU H., *Les Paysages ruraux des vallées du Moyen-Euphrate et de ses affluents au II^e millénaire av. n. è.*, thèse de Doctorat (inédite) de l'EPHE IV^e section, rédigée sous la direction de D. Charpin et soutenue à Paris, le 18 novembre 2006 (ci-après *Les Paysages...*).

terres agricoles auxquelles ils fournissent par la même occasion une fumure. Ce partage de l'espace fait l'objet d'un compromis entre les chefs de pâture bédouins et les autorités villageoises, selon les rites spécifiques de l'accord clanique, bien attesté pour la région de piémont du Taurus – ce qui n'empêchait d'ailleurs pas les conflits d'usages, soit entre nomades et sédentaires d'une même tribu, soit entre différents groupes tribaux⁵⁵. Inversement, les espaces de la steppe pouvaient faire l'objet, en années particulièrement humides, de tentatives de cultures sous pluie de la part des agriculteurs de la vallée qui cherchaient à y procéder à des cultures supplémentaires⁵⁶.

Il apparaît ainsi, au terme de cette étude des relations entre les espaces, leur mode de mise en valeur et les groupes humains qui y étaient liés, que le modèle socio-spatial du centre urbain dominant une périphérie rurale et entretenant des rapports plus ou moins fréquents avec des marges laissées aux nomades n'a, pour un royaume comme celui de Mari, qu'une portée analytique limitée : en réalité, l'ensemble des terres (terroirs agricoles et terrains de parcours) paraît relever des mêmes groupes humains, leur mise en valeur présentant plutôt un modèle « en îlots », fluctuant d'une année, voire d'une saison sur l'autre, en adaptation à des contraintes naturelles fortes⁵⁷ et à des relations sociales évolutives. Cette interpénétration des différents espaces, sensible jusqu'aux portes mêmes de la capitale, amène à repenser la nature des relations entre l'autorité royale (potentiellement centrale) et les populations du royaume, et plus particulièrement ici les populations sédentaires⁵⁸.

3. RÉALITÉ ET LIMITES DU CONTRÔLE DU TERRITOIRE PAR LES AUTORITÉS CENTRALES

Le second grand axe de problématique selon lequel évaluer la pertinence du modèle centre/périphérie dans le cas du royaume de Mari porte sur l'analyse des relations entre le « centre » urbain potentiel, et en particulier l'institution royale, et les espaces environnants. Ces relations peuvent être étudiées selon trois axes essentiels : le poids respectif du « centre » et des « périphéries » dans la démographie et l'économie du royaume, la nature des rapports traditionnellement vus comme la marque de la domination du Palais sur les

⁵⁵ DURAND J.-M., *Amurru* 3, p. 148, avec le commentaire des textes *M.A.R.I.* 7 n° 8 & 9.

⁵⁶ Cf. *ex. gr.* le texte *ARM XXVI* 170.

⁵⁷ Cf. RECULEAU H., *SDB*, chap. 7.1.

⁵⁸ Nous ne présentons ici que les relations avec les sédentaires, dans la mesure où elles sont au cœur des débats sur le modèle centre/périphérie, et par manque de place pour analyser les relations entre le pouvoir et les nomades, pour lesquelles on se reportera en dernier lieu à DURAND J.-M., *Amurru* 3.

populations rurales, et la portée réelle du contrôle des territoires et des populations par l'autorité royale.

3.1. Les poids respectifs de la ville et de la campagne

La part respective des campagnes et des villes dans l'habitat sédentaire du royaume de Mari est difficile à établir, dans la mesure où le chiffre de la population totale est inconnu (même si une estimation globale de l'ordre de 50 000 habitants pour les districts de Mari, Terqa et Saggarâtum est probable⁵⁹), et parce que les sources antiques mentionnent en abondance la partie de la population qui était au service direct du roi, mais laisse dans l'ombre les membres des communautés villageoises (*muškênum*) qui n'avaient pas de lien direct avec le Palais (entendu comme institution économique)⁶⁰.

Le poids des campagnes dans l'habitat antique des vallées de l'Euphrate et de ses affluents à l'âge du Bronze apparaît assez nettement, pour l'époque des archives de Mari, dans l'inadéquation, depuis longtemps relevée⁶¹, entre le nombre de toponymes présents dans les textes, pour l'espace compris entre Deir ez-Zôr et Abu Kemal, et celui des sites que la prospection archéologique conduite dans la région a permis d'y retrouver : selon cette dernière, on ne connaît ainsi que 27 sites datés du Bronze Moyen⁶² dans la vallée, quand l'étude des textes de serments et de recensements, qui portent sur le même espace, en dénombre au minimum 86⁶³. Cette discordance entre les deux types de sources disponibles amène à envisager pour l'âge du Bronze Moyen, un rôle important de l'habitat rural, qui rend les résultats de la prospection, pour cette époque, sujets à caution. Il est en fait probable que la prospection, qui s'est concentrée sur les seuls tells, a négligé les espaces intermédiaires, où se trouvaient les villages qui formaient l'essentiel de l'habitat antique, et dont les traces ont sans doute été, pour l'essentiel, arasées par les épisodes de submersion du fleuve et la mise en valeur intensive que la région a connue à l'époque islamique.

⁵⁹ Cf. RECULEAU H., *SDB*, chap. 7.4.2.

⁶⁰ *Id.*, chap. 7.2.2.

⁶¹ Cf. en particulier, les remarques de DURAND J.-M., *BAH* 136, p. 123.

⁶² GEYER B. et MONCHAMBERT J.-Y., *La Basse vallée de l'Euphrate syrien du Néolithique à l'avènement de l'Islam, Mission Archéologique de Mari VI*, *BAH* 166, tome 1, Beyrouth, IFPO, 2003, p. 114. Le chiffre de 27 sites contient l'ensemble de ceux pour lesquels une occupation est postulée, même lorsqu'elle n'est pas prouvée (6 sites) ; la carte fournie *ibid.*, p. 253, ne contient cependant que 25 sites d'habitat — y compris ceux dont la datation est incertaine.

⁶³ Chiffre établi à partir des travaux de MILLET ALBÀ A., *La Population du royaume de Mari à l'époque du roi Zimrî-Lîm d'après les archives du palais de Mari*, thèse de Doctorat (inédiée) sous la direction du Pr. Jean-Marie Durand soutenue à l'EPHE IV^e section, Paris, le 1^{er} juin 2001.

Le phénomène peut être confirmé par plusieurs indices : s'il est en effet généralement admis que les populations « rurales », c'est-à-dire les paysans qui cultivaient la terre, vivaient dans les campagnes, au contact de leurs champs, le poids de ces espaces dans l'organisation de l'implantation humaine est, souvent, sous-estimé. Les textes de Mari montrent désormais clairement que même les grands serviteurs qui, comme Asqûdum, se faisaient attribuer de grandes maisons près du Palais, possédaient à la campagne des biens propres, en plus de terres octroyées comme salaire, et que c'est là qu'étaient leurs véritables « maisons », à la fois lieux de vie et de production où vivaient leur famille et de nombreux domestiques — phénomène particulièrement net pour la puissante famille de Lâ'ûm, dans les campagnes de Terqa et Zurubbân⁶⁴. Il en va de même pour des serviteurs comme les barbiers, attachés par fonction à la personne du roi, mais qui ne logeaient au Palais que par intermittence, lorsque le roi s'y trouvait et que c'était leur tour de service, celui-ci étant divisé entre les titulaires. Le reste du temps, ils vivaient à la campagne, sur leurs terres ou celles que leur concédait le roi en échange de leur fonction⁶⁵. Ce phénomène n'était certainement pas exceptionnel, dans la mesure où les prestations de serment de ZL 10 (= 9'), qui ne recensent que les habitants du royaume travaillant pour le compte du Palais⁶⁶, montrent que ces derniers habitaient majoritairement dans les bourgs ruraux ; bien plus, même ceux qui apparaissent organisés en « quartiers » (*bâbtum*) et enregistrés à Mari même continuent d'être catalogués comme relevant de telle ville ou tel village, non de Mari, et l'on peut se demander s'il faut bien les considérer comme des habitants de la capitale, ou s'ils s'y trouvaient, pour raisons de service, au moment du recensement, et y ont été enregistrés, mais vivaient en réalité en dehors pendant une partie importante de l'année⁶⁷.

Ce poids relatif des villes et des campagnes dans l'habitat sédentaire amène à se départir de la conception de la « Ville mésopotamienne », perçue comme un centre urbain grouillant de vie et densément peuplé : les fouilles du tell n'ont ainsi révélé pour cette époque que des bâtiments officiels (palais, temples) ou de grandes maisons liées au monde du Palais, comme le palais oriental, qui abrita Asqûdum, un des hauts fonctionnaires du roi, deux autres grandes résidences mal conservées et une « maison aux tablettes »

⁶⁴ Cf. les exemples réunis en van KOPPEN F., « Seized By Royal Order. The households of Sammêtar and other magnates in Mari », *FM* VI, 2002, p. 289-372.

⁶⁵ *LAPO* 18 1255 (= *ARM* X 111).

⁶⁶ Voir pour ces questions RECULEAU H., *Les Paysages...*, 4.1.3.

⁶⁷ L'hypothèse en a déjà été formulée par MILLET ALBÀ A., *La Population du royaume de Mari à l'époque du roi Zimrî-Lîm d'après les archives du palais de Mari*, thèse de Doctorat (inérite) sous la direction du Pr. Jean-Marie Durand soutenue à l'EPHE IV^e section, Paris, le 1^{er} juin 2001.

marquée par la présence d'une inscription de Zimrî-Lîm comme ayant un caractère officiel⁶⁸. Or, l'étude des textes comme celle des villes de Syrie organisées selon le même modèle montre que les villes étaient, à cette époque, limitées aux seuls tells, la zone comprise à Mari entre la première muraille (celle du tell) et la grande muraille externe étant un espace dédié à l'horticulture, non une zone densément urbanisée⁶⁹. La population urbaine à proprement parler se divisait entre les « fils de la ville » (*mârû âlim*, dont le statut social concret reste très obscur), qui vivaient dans les « quartiers » (*bâbtum*), les marchands (*dumu-meš kar-ta*), qui étaient des étrangers installés dans la *karûm* (dont la localisation précise est inconnue), où ils avaient leurs autorités propres, et des artisans (*mârû ummênî*), qui y avaient des maisons où se mêlaient lieux de vie et grands espaces de travail (ateliers ou entrepôts⁷⁰). À cette population, il convient d'ajouter les femmes du harem et les prisonnier(e)s des ergastules, qui devaient vivre en permanence en ville — ou plutôt, à proprement parler, dans le seul palais. La situation est moins nette pour les gens de la cour, qui suivaient le roi, souvent en déplacement⁷¹, sans que l'on sache si les maisons d'apparat qu'ils possédaient sur le tell gardaient alors une domesticité importante — ce qui est peu probable, l'essentiel des fonctions productives devant se trouver dans leurs résidences rurales. L'étude de la population féminine du harem témoigne même que le palais royal de la capitale fut déserté dans la seconde partie du règne de Zimrî-Lîm, avant que ne s'amorce un retour lié aux péripéties de l'extrême fin du règne⁷².

Les villes se présentent ainsi, fondamentalement, comme des centres prestigieux, où se trouvaient les temples et de grandes demeures prestigieuses, mais dont la fonction d'habitat apparaît avoir été relativement restreinte : en ce sens, il n'est guère envisageable que la population de la seule capitale ait pu atteindre des chiffres de l'ordre de 10 000 à 20 000 habitants⁷³, et la population y vivant en permanence devait être bien plus limitée.

⁶⁸ MARGUERON J.-C., *Mari, Métropole de l'Euphrate au III^e et au début du II^e millénaire av. J.-C.*, Paris, Picard/ERC, 2004, p. 442-443.

⁶⁹ Voir, pour les villes de Djézireh à l'époque, OATES D., « Walled Cities in Northern Mesopotamia in the Mari Period », *MARI* 4, 1985, p. 585-594 et pour Mari même RECULEAU H., *Les Paysages...*, 4.2.3.

⁷⁰ DURAND J.-M., « La population de Mari », *MARI* 5, 1987, p. 664-665.

⁷¹ DURAND J.-M., « Assyriologie », *Annuaire du Collège de France* 2003/2004, p. 836-838.

⁷² ZIEGLER N., *Le Harem de Zimrî-Lîm, FM IV, Mém. NABU* 5, Paris, SEPOA, 1999, p. 17-19.

⁷³ MARGUERON J.-C., « Mari, l'Euphrate et le Habur au milieu du III^e millénaire », *BCSMS* 21, 1991, p. 79-100.

3.2. Impôt, service et corvée : la nature des relations économiques entre villes et campagnes

Si l'on veut analyser l'organisation du royaume de Mari selon un modèle centre/périphérie, il ne suffit pas de mettre en avant le poids démographique respectif de chacun des deux éléments supposés, mais il faut encore préciser la nature des flux économiques qui les relie, qui d'après le modèle devraient être de nature foncièrement inégalitaire : tel est ainsi le cas d'après la théorie de la « Ville mésopotamienne » (avec sa fonction première de consommation des surplus produits par la périphérie), ainsi que dans la théorie issue du MPA, dont le schéma à deux niveaux oppose un centre dominant et des périphéries dominées (dont la soumission se marque par l'impôt en biens et en bras, sous la forme de la corvée) ; le même schéma joue encore, quoique dans un tout autre cadre conceptuel, dans le modèle patrimonial développé par J. D. Schloen, puisqu'alors l'ensemble de la population serait intégré dans la « maison » royale. L'étude détaillée des textes de Mari amène cependant à nuancer chacune des vues jusqu'ici proposées, qui toutes rendent compte de traits spécifiques de la société mariote, mais en négligent d'autres tout aussi importants.

Le modèle du « centre de consommation » proposé par M. van de Mieroop, tout d'abord, doit être manié avec précaution : si le Palais royal apparaît bien comme un organisme consommateur, en particulier de produits de luxe (métaux précieux, vin, huile d'olive), ces échanges sont essentiellement extérieurs au royaume, et s'effectuent soit dans le cadre des échanges de cadeaux diplomatiques, soit dans celui du commerce à longue distance⁷⁴. La captation par le Palais des surplus agricoles des campagnes environnantes apparaît en revanche bien plus limitée : le seul impôt en nature pesant sur l'ensemble des populations rurales semble avoir été le *šibšum*, qui représente l'impôt sur les récoltes, d'un montant de 10%, auquel faisait pendant un impôt sur le croît des troupeaux, auquel étaient naturellement assujettis en premier lieu les nomades, même si les petits troupeaux des sédentaires devaient eux aussi être concernés. Cet impôt ne doit en revanche pas être mis sur le même plan que les apports de grain fournis au Palais par ses propres équipes agricoles, comme le fait J. D. Schloen⁷⁵ : si nous sommes, fondamentalement, d'accord avec cet auteur pour mettre en avant le rôle de la « maison » comme cellule de base, à la fois sociale et économique⁷⁶, de la société de Mari, et si nous partageons son analyse lorsque, à la suite de

⁷⁴ Cf. la participation de L. Marti au *SDB*, ainsi que la nôtre.

⁷⁵ SCHLOEN J. D., *op. cit.*, p. 64, où les taxes sont associées aux « échanges économiques réciproques et redistributifs de plus petite ampleur, qui sont enracinées dans les relations sociales personnelles ».

⁷⁶ Cf. nos remarques en RECULEAU H., *SDB*, chap. 7.2.3.

nombreux auteurs⁷⁷, il montre que ce schéma a servi de modèle aux Anciens pour penser les relations sociales et politiques, il nous semble néanmoins que la mise sur le même plan de ces deux réalités⁷⁸ conduit à une mauvaise compréhension des données antiques. Il importe ainsi de distinguer entre la « maison » au sens politique, que représenterait, pour le roi, son royaume tout entier, et ce que les textes nomment « la maison du roi », qui recoupe en général la notion de Palais royal, au sens économique du terme⁷⁹ : si, d'un point de vue politique, tous les sujets du roi de Mari peuvent être, aux yeux d'un roi étranger, perçus comme appartenant à la « maison de Mari », selon l'expression de Samsî-Addu⁸⁰, leur incorporation dans la « maison du roi » est loin d'être évidente, et il est essentiel de distinguer entre ceux qui, riches ou pauvres, devaient tout ou partie de leur subsistance au roi, et ceux qui appartenaient aux communautés de paysans (*muškênum*) qui n'étaient pas entrés dans le cadre de l'*ilkum*⁸¹, par lequel des personnes s'engageaient à servir le roi, contre une rémunération annuelle sous forme de terres ou de rations. Si l'ensemble de la population du royaume comprenait les *sujets du roi*, seuls les *serviteurs royaux* faisaient réellement partie de la « maison » royale, au sens où l'entend J. D. Schloen. En ce sens, des impôts comme ceux portant sur le croît des récoltes et des troupeaux, auxquels étaient soumis tous les *sujets*, doivent bien être compris comme une ponction fiscale, qui se doublait d'un impôt en travail (que l'on peut qualifier de corvée), dont la portée doit être réévaluée.

Issue originellement de théories visant à ramener la Mésopotamie à un système féodal, une opinion partagée par tous les spécialistes est que « durant tout l'histoire mésopotamienne, les populations civiles sont tenues d'accomplir pour le compte de l'État et à sa demande des travaux collectifs, de manière saisonnière ou occasionnelle, pour renforcer ponctuellement la main d'œuvre servile⁸² ». Appliqué à Mari, ce *topos* se traduit par la vision d'une administration centrale capable de réaliser grâce au travail forcé des travaux

⁷⁷ Voir en dernier lieu CHARPIN D., *OBO* 160/4, p. 249 *sqq.*

⁷⁸ Ce qu'il nomme, à la suite de Weber et Ricœur, « *facts* » et « *symbols* » ; cf. SCHLOEN J. D., *op. cit.*, p. 7.

⁷⁹ Même si la construction politique propre au Royaume de Haute-Mésopotamie montre une inadéquation partielle entre les deux réalités. Cf. DURAND J.-M., *Documents épistolaires du palais de Mari*, tome 1, *LAPO* 16, Paris, Cerf, 1997, p. 151-157, ainsi que RECULEAU H., *SDB*, chap. 7.2.3.

⁸⁰ *LAPO* 18 1005 (= *ARM* I 77).

⁸¹ Pour une présentation rapide de la société mariote, et la nécessaire distinction entre catégories juridiques et groupes sociaux, cf. nos remarques en RECULEAU H., *SDB*, chap. 7.2.2.

⁸² LAFONT S., art. « corvée » du *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne* (F. Joannès éd.), Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 2001, p. 205.

d'ampleur considérable, comme des canaux⁸³ ou des remparts imposants. En ce qui concerne ces derniers, on peut prendre comme exemple les reconstitutions des murailles extérieures de Mari, qui ont fait l'objet de fouilles entre 1997 et 2000. Selon J.-Cl. Margueron, il faudrait ici restituer, adossé à un glacis, un mur d'une hauteur d'au moins 7 m, obtenue en prolongeant artificiellement la dernière couche du glacis attestée en coupe jusqu'à ce qu'elle croise l'axe du « mur », à une hauteur d'environ 7 m au-dessus du niveau de base de ce dernier. L'ensemble mur-glacis aurait été réalisé en une fois, peut-être au temps de Yahdun-Lîm, et témoignerait de la formidable capacité de mobilisation des rois de Mari⁸⁴.

En réalité, le « mur » extérieur de Mari doit être analysé à l'aune des très nets parallèles syro-palestiniens de glacis du Bronze Moyen connus à Ébla, Qatna ou Hazor⁸⁵, et dont Mari ne présente qu'une variante de relativement faible ampleur. L'exemple de Hazor, bien étudié dans les années 1950⁸⁶, montre que, d'une part, la hauteur de l'ensemble doit être revue à la baisse, atteignant un maximum de l'ordre de 5 m (le « mur » central étant en réalité l'âme en brique du dispositif), et d'autre part que ces glacis étaient réalisés par couches successives, très nettes sur la coupe de Mari, et non en une fois, formant ce que les archéologues du Levant nomment *sandwich glacis*, ce qui minimise naturellement d'autant l'ampleur de la mobilisation nécessaire. Les textes de Mari, qui témoignent maintes fois de la constitution de ces glacis⁸⁷, montrent par ailleurs qu'ils étaient renforcés dans l'urgence, lorsque la ville risquait d'être assiégée, par les populations réfugiées en son sein — ce qui relève d'une toute autre logique que celle de la « corvée » imposée par un centre omnipotent sur des populations soumises.

D'une manière générale, la notion de « corvée » doit être maniée, pour l'époque paléo-babylonienne et, en ce qui nous concerne, pour le royaume de Mari, avec précaution : s'il existait bel et bien une « corvée », c'est-à-dire une mobilisation de l'ensemble de la population (y compris les *muškênum*), celle-ci était en réalité limitée à la seule moisson des terres du Palais (battage et

⁸³ La question des canaux du royaume de Mari, de leur nature et de leur ampleur a fait l'objet de vifs débats, que nous ne pouvons aborder ici. Nous traitons ces problèmes en détail dans *Les Paysages*, chap. 2.

⁸⁴ MARGUERON J.-C., *Mari, Métropole de l'Euphrate au III^e et au début du II^e millénaire av. J.-C.*, Paris, Picard/ERC, 2004, p. 443-446.

⁸⁵ Cf. HUOT J.-L., THALMANN J.-P. et VALBELLE D., *Naissance des cités*, Paris, Nathan, coll. « Origines », 1990, p. 132-133.

⁸⁶ YADIN Y., *Hazor. The Rediscovery of a Great Citadel of the Bible*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1975.

⁸⁷ Pour la prise de villes à l'époque amorrite, cf. CHARPIN D., « Données nouvelles sur la poliorcétique à l'époque paléo-babylonienne », *MARI* 7, 1993, p. 193-203, ainsi que DURAND J.-M., *LAPPO* 17, p. 289-299.

engrangement du grain compris), lorsque le Palais avait le plus besoin de main d'œuvre et que ses propres travailleurs ne suffisaient pas à la tâche. Le restant des activités usuellement comprises comme réalisées dans le cadre de la corvée ressortit en revanche de la catégorie du « service » (*ilkum*)⁸⁸. Ces travaux, qui étaient le plus souvent ponctuels, comportaient le service militaire, mais aussi des tâches civiles, comme l'entretien des infrastructures d'irrigation ou les grands travaux⁸⁹. En ce sens, l'idée de populations rurales soumises au joug du Palais, telle qu'elle transparait dans le modèle issu du MPA, si elle garde sa pertinence, doit être fortement relativisée, et le modèle même centre/périphérie pose ici problème, dans la mesure où la nature « inégale » des échanges n'est plus évidente : si les communautés rurales payaient bien un impôt en nature et en main d'œuvre au Palais, ce qu'elles en obtenaient en échange était loin d'être simplement symbolique, dans la mesure où le roi et les gens entrés à son service assuraient non seulement la défense concrète du pays, mais aussi le bon fonctionnement des infrastructures sans lesquelles les communautés villageoises ne pouvaient assurer leur existence⁹⁰.

3.3. Un contrôle incomplet des territoires et des populations

De la même façon, il convient de minimiser la portée réelle du contrôle par l'autorité royale de ces territoires où prédominaient les phénomènes d'habitat dispersé et où les espaces naturels étaient encore fortement implantés. Les autorités provinciales, et au premier chef les gouverneurs de district (*šâpiṭum*), en particulier ceux des districts centraux (Mari, Terqa et Sagarâtum), étaient nommés par le roi et exerçaient localement le pouvoir en son nom : en ce sens, les autorités provinciales relèvent directement du pouvoir royal, et ce sont elles qui assuraient les fonctions de police au sein du royaume, à l'aide des « commandos d'intervention » (*bazahâtum*), groupes

⁸⁸ Le phénomène n'est sans doute pas exclusivement mariote et ce devait être la règle dans tout l'espace syro-mésopotamien à l'époque paléo-babylonienne, comme l'indiquent les textes irakiens cités par M. Stol dans son étude pionnière, qui décrivent clairement le *tupšikkum* (qui désigne le « service civil » consistant en travail sur les infrastructures comme les canaux, les routes, etc.) comme une forme particulière d'*ilkum*. Cf. STOL M., « Old Babylonian Corvée (*tupšikkum*) », dans VAN DEN HOUT Th. P. J & DE ROOS J. (éd.), *Studio historiae ardens. Ancient Near Eastern Studies Presented to Philo H. J. Houwink ten Cate on the Occasion of his 65th Birthday*, PIHANS 74, Istanbul, NINO, 1995, p. 293-309, part. p. 295.

⁸⁹ Voir le détail de l'analyse dans RECULEAU H., *Les Paysages...*, 4.1.3.

⁹⁰ Cette remarque est sans doute à nuancer, dans la mesure où, s'il est certain que certaines communautés de *muškēnum* profitaient des grands réseaux d'irrigation maintenus par le pouvoir royal, il n'est guère possible de définir dans quelle proportion leur subsistance même dépendait en priorité de ces grands réseaux ou, au contraire, des multiples infrastructures de petite taille qui jalonnaient le fond de vallée — mais dont nous ne connaissons que l'usage palatial. Sur ces réalités, cf. RECULEAU H., *Les Paysages...*, chap. 2.

d'hommes armés que l'on envoyait parcourir les zones sauvages de la vallée ou le rebord immédiat du plateau, en particulier pour arrêter des fuyards — mais aussi pour réaliser diverses opérations « civiles », comme la cueillette des plantes sauvages. La situation est en revanche sensiblement différente en ce qui concerne les autorités locales, représentées par les scheichs (*sugâgum*), qui exerçaient, en domaine sédentaire⁹¹, le pouvoir au niveau des villes et des bourgs, et dont la nomination dépendait, en général, de l'accord entre les élites locales et le pouvoir royal⁹². Assistés d'un « lieutenant » (*laputtûm*), ils avaient en particulier la charge d'organiser le recensement et la mobilisation de ceux qui, dans leur localité, étaient assujettis au service militaire et aux travaux d'entretien en échange d'une rémunération par le Palais.

Il faut ici se méfier de l'image du « roi mésopotamien », qui est encore souvent celle d'un despote absolu, ayant tout pouvoir sur ses sujets, selon une conception héritée de traditions historiographiques aujourd'hui en grande partie dépassées mais qui trouvent, il est vrai, un écho dans les déclarations des anciens souverains eux-mêmes, prompts à se décrire dans leurs inscriptions comme maîtres en leur royaume de la nature et des hommes. Il convient néanmoins de faire ici la part de la rhétorique dans de telles déclarations, qui sont loin d'être idéologiquement neutres : la légitimation du pouvoir, à l'époque amorrite, se partage en effet entre l'affirmation d'une monarchie mêlant élection divine et principe héréditaire⁹³, qui représente la conception « orientale » du pouvoir, celle des centres urbains de Mésopotamie, et un principe encore fort de choix d'un chef par accord des Anciens, issu du monde bédouin. On constate, à Mari, une tendance marquée, du point de vue de l'idéologie royale, à faire prévaloir la première conception sur la seconde, le pouvoir royal tendant dès lors à se réserver certains domaines traditionnellement perçus comme relevant de la sphère patrimoniale ou clanique, comme le droit à la vengeance⁹⁴.

Dans les faits, cette affirmation du contrôle royal sur les populations sédentaires n'allait néanmoins pas de soi, et les résistances étaient nombreuses : même sous sa forme restreinte, la mobilisation des populations locales n'était pas aisément obtenue par l'autorité palatiale, et nombreux sont les exemples montrant que, face aux demandes royales, les tentations d'évitement et de résistance passive étaient grandes. On le constate fréquemment, pour le service civil et militaire, par la mauvaise volonté des Benjaminites à

⁹¹ Il en existait aussi pour les nomades ; cf. NAKATA I., « A Further Look at the Institution of *sugâgûtum* in Mari », *JANES* 19, 1989, 113-118.

⁹² Cf. *LAPO* 16 80.

⁹³ Cf. CHARPIN D., *OBO* 160/4, p. 232-248.

⁹⁴ DURAND J.-M., « Assyriologie », *Annuaire du Collège de France* 2005/2006, Paris, 2006, p. 603-622.

offrir au roi de Mari les troupes réclamées, n'envoyant d'ordinaire que 50% des hommes requis⁹⁵. Pour les simples particuliers qui souhaitaient échapper à la corvée sur les champs du Palais, la solution fréquente était la fuite ; on la constate lors des mauvaises années, quand leurs propres moissons sont mauvaises et qu'ils cherchent à éviter la mobilisation pour aller se faire embaucher ailleurs comme moissonneurs salariés ou rejoindre les membres de leur clan qui nomadisaient dans la steppe⁹⁶. Qu'en l'occurrence le gouverneur ait cherché à prévenir ces phénomènes en posant des forces de gendarmerie aux endroits stratégiques pour intercepter les fuyards témoigne du phénomène d'affirmation du pouvoir royal relevé plus haut, mais en montre aussi les limites, en ce sens que ce contrôle était loin d'être perçu comme allant de soi par les sujets du roi. Cette autonomie des autorités locales, les complexes relations inter-tribales et les possibilités de fuite individuelle expliquent qu'aucun roi n'ait jamais pris le risque de recenser une région comme celle de Qaṭṭunân, ou que la mobilisation du district de Terqa, de forte population benjaminite, semble avoir été très restreinte, — de peur de voir les sujets sinon se révolter, du moins s'en aller⁹⁷.

Au terme de cette étude sur la pertinence du modèle centre/périphérie pour l'analyse des sociétés du Proche-Orient antique, son rôle dans les schémas interprétatifs usuels en Assyriologie et en Archéologie proche-orientale et sa confrontation avec les données provenant du royaume de Mari, dans la première moitié du 18^e s. av. n. è., il apparaît que la valeur analytique en est relativement limitée : outre que son emploi dans des cadres conceptuels très variés en brouille la portée heuristique, des analyses plus fines des modes de mise en valeur des territoires et des relations entre les mondes « urbains », « ruraux » et « nomades », ou de celles entre l'autorité royale et les populations sujettes montrent qu'un tel schéma présente une simplification abusive des réalités sociales antiques, dont la lisibilité schématique finit par se faire au détriment de la justesse des analyses. S'il n'est pas ici question de prétendre définir un nouveau type de paradigme, qui requerrait une étude bien plus approfondie que le présent tour d'horizon des données et problèmes, il apparaît cependant clair que toute tentative de modélisation des relations socio-spatiales qui prévalaient au sein du royaume de Mari devra prendre en compte des éléments de dynamique des sociétés et de leur implantation, selon un schéma que l'on peut, pour l'heure, définir comme « en ilôts », au sein duquel il est difficile d'établir de véritable centre, et plus encore de

⁹⁵ *LAPO* 17 654.

⁹⁶ *ARM* XXXVII 26.

⁹⁷ Pour une approche générale de ces questions, cf. RECULEAU H., « Les fugitifs au Proche-Orient ancien », *Les Dossiers d'Archéologie* 300 (n° spécial « Guerres antiques et impérialismes en Orient »), février 2005, p. 32-39.

périphérie(s). Ce schéma joue encore au niveau des relations de pouvoir entre l'autorité royale et les populations qui lui sont soumises, même si dans ce cas les dynamiques en sont plus claires : la volonté « centralisatrice » apparaît ainsi clairement exprimée par les élites politiques proches du roi, même si celui-ci se trouve dans les faits souvent lié par les solidarités anciennes, dans lesquelles son pouvoir est plus limité, et par les capacités réelles de résistance des populations — au point que, parfois, il préfère trancher en faveur des intérêts particuliers contre son intérêt propre, malgré les protestations de ses serviteurs les plus zélés⁹⁸. Une compréhension plus fine de ces phénomènes requiert néanmoins de nouvelles études, qui permettraient de mettre en perspective les éléments soulevés ici, en particulier en ce qui concerne le rapport du souverain avec les populations, tant sur le plan synchronique (avec la prise en compte des sociétés contemporaines de l'espace syro-mésopotamien) que diachronique (par l'insertion du cas mariote dans une dynamique plus globale, incluant en particulier les données des sites syriens du Bronze Récent).

⁹⁸ Un cas très net est ainsi représenté par la gestion des terres de service, en particulier dans le dossier de Şidqêpuh ; cf. Reculeau H., *Les Paysages...*, 4.1.2.